



Paris, avril 2009

Le Greffe du Tribunal de Commerce de Paris donne rendez-vous aux créateurs, dirigeants et repreneurs d'entreprise, à la Caravane des Entrepreneurs 2009

Afin d'aider les potentiels entrepreneurs à sauter le pas de la création et de la reprise d'entreprises, mais également **à leur donner les clés du développement de leur PME**, la Caravane des Entrepreneurs et ses partenaires mettent à leur disposition leur connaissance et soutiennent leurs actions.

Mardi 19 mai 2009 de 9 heures à 18 heures
devant la Mairie du 4^{ème} arrondissement de Paris, Place Baudoyer

Des dizaines d'experts, greffier de tribunal de commerce, expert-comptable, avocat, gestionnaire de patrimoine, banquier, intermédiaire en transmission d'entreprises, société de portage salarial, consultant en communication et développement commercial, SSII ou développeur de site Web... viendront orienter les entrepreneurs potentiels ou en activité.

■ ■ ■ ***La création d'entreprises à Paris est très dynamique depuis plusieurs années*** ■ ■ ■

Paris compte environ 338 500 entreprises actives et le rythme annuel de créations est supérieur à 30 000 entreprises. Pour la seule année 2008, 34 800 entrepreneurs se sont immatriculés au Registre du commerce de Paris.

La création d'entreprise dans la Capitale est en constante évolution car pour une entreprise qui disparaît en raison d'une procédure judiciaire en 2008, il s'en est créée près de 10, soit un dynamisme économique parmi les plus forts au niveau national.

Au moment où le contexte économique exige un surcroît de créativité, de dynamisme et de vigilance, le Greffe du Tribunal de commerce de Paris invite les entrepreneurs parisiens à les rencontrer aux côtés de leurs partenaires de la Caravane, pour trouver des orientations, des idées, des solutions...

■ ■ ■ ***Un rendez-vous à retenir !*** ■ ■ ■

Pour mieux informer et encourager les potentiels créateurs et repreneurs d'entreprise, le Greffe du Tribunal de commerce de Paris ira à leur rencontre pendant la 6^{ème} édition de la Caravane des Entrepreneurs. A cette occasion, le Greffe présentera :

- les services du greffe spécialement dédiés aux entrepreneurs,
- l'information légale disponible au greffe,
- les modes de réalisation des formalités légales,
- la procédure permettant de récupérer un impayé rapidement
- une documentation juridique pédagogique, notamment le Guide des formalités
- les solutions de dématérialisation des formalités administratives

Le Greffe accueillera de façon personnalisée les candidats à la création ou à la reprise d'entreprise, répondra aux questions des visiteurs et apportera son expertise juridique sur toutes les questions de sa compétence.

■ ■ ■ **La Caravane des entrepreneurs dans 90 villes en France, et en Belgique** ■ ■ ■

Installés sur les grandes places publiques du centre ville de chaque étape, les chapiteaux de la Caravane des Entrepreneurs accueillent les visiteurs qui souhaitent rencontrer l'un des experts présents ou assister à l'une des conférences. Parmi celles ci, à Paris dès 9h, « Reprendre une entreprise saine ou en difficulté », à 11h « Réussir à financer vos projets en 2009 » ou à 12h30, « Préserver la bonne santé de votre entreprise »

Accès libre et gratuit
Information pédagogique en continu de 9h00 à 18h00
Consultez les sites
<http://www.greffe-tc-paris.fr>
<http://www.caravanedesentrepreneurs.com/>
<http://www.tvdesentrepreneurs.com/>

■ ■ ■ **A propos du greffe du Tribunal de commerce de Paris**

Le greffe est une société civile professionnelle de 247 salariés dirigée par quatre greffiers associés officiers publics et ministériels nommés par le Garde des Sceaux. Il assure une double mission juridique et judiciaire. Structure responsable de l'assistance du Président et des Juges du Tribunal de commerce, le greffe gère l'ensemble des registres des entreprises, notamment le Registre du Commerce des sociétés qui contient à Paris intra-muros 337 800 entreprises en activité fin 2008. Le greffe a procédé à l'immatriculation de 668 entreprises en moyenne par semaine à Paris en 2008. Tous dossiers confondus, le greffe de Paris a traité cette même année, 133 000 formalités légales et 73 000 décisions de justice et a enregistré 76 000 inscriptions de privilèges. Depuis juillet 2000, le greffe délivre gratuitement aux entrepreneurs parisiens des certificats électroniques permettant d'effectuer leurs déclarations administratives en ligne. Il poursuit sa démarche qualité depuis maintenant 7 années.

Point Virgule Relations Presse Véronique Wasa – Sandra Laberrenne 9, avenue de Clichy – 75017 PARIS tel : 01 73 79 50 93 – 01 73 79 50 68 Email : vwasa@pointvirgule.com / slaberrenne@pointvirgule.com Site Internet : www.pointvirgule.com	Greffe du Tribunal de Commerce de Paris Marie-Christine Berneron Service Communication 1 quai de la Corse – 75181 Paris Cedex 04 Tel : 01 76 62 00 09 – 06 80 48 15 63 Email : mchristine.berneron@greffe-tc-paris.fr Site Internet : www.greffe-tc-paris.fr
---	---